

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- COLOMBIERS (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21340081500071

POSTE COMPTABLE : RECEVEUR MUNICIPAL DE BEZIERS

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE COLOMBIERS (3)

ANNEE 2017

SOUS-PREFECTURE BEZIERS
REÇU LE
21 AVR. 2017
Bureau des Politiques
Publiques

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	32
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	33
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	37
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	38
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	39
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	40
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	41
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	42
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	44
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	45
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	48
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	49
D2 - Arrêté et signatures	50

III - Vote du budget

B5 -Détail des dépenses d'investissement

52

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	COLOMBIERS MAIRIE DE COLOMBIERS	BP 2017
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2397
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	128
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
	1971683		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 119 750,00	2 119 750,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 119 750,00	2 119 750,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 284 579,00	1 412 708,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	707 135,00	414 819,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 164 187,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 991 714,00	1 991 714,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 111 464,00	4 111 464,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	537 109,00	0,00	578 547,00	578 547,00	578 547,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	836 000,00	0,00	813 600,00	813 600,00	813 600,00
014	Atténuations de produits	118 504,00	0,00	5 780,00	5 780,00	5 780,00
65	Autres charges de gestion courante	360 167,00	0,00	414 619,00	414 619,00	414 619,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 851 780,00	0,00	1 812 546,00	1 812 546,00	1 812 546,00
66	Charges financières	76 655,00	0,00	79 537,00	79 537,00	79 537,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	51 519,00		22 988,00	22 988,00	22 988,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 979 954,00	0,00	1 915 071,00	1 915 071,00	1 915 071,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	150 468,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	41 909,00		54 679,00	54 679,00	54 679,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		192 377,00		204 679,00	204 679,00	204 679,00
TOTAL		2 172 331,00	0,00	2 119 750,00	2 119 750,00	2 119 750,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 119 750,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	20 000,00	0,00	21 510,00	21 510,00	21 510,00
70	Produits services, domaine et ventes div	123 940,00	0,00	97 800,00	97 800,00	97 800,00
73	Impôts et taxes	1 450 395,00	0,00	1 509 636,00	1 509 636,00	1 509 636,00
74	Dotations et participations	371 246,00	0,00	285 686,00	285 686,00	285 686,00
75	Autres produits de gestion courante	184 700,00	0,00	158 500,00	158 500,00	158 500,00
Total des recettes de gestion courante		2 150 281,00	0,00	2 073 132,00	2 073 132,00	2 073 132,00
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	0,00	26 568,00	26 568,00	26 568,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 152 331,00	0,00	2 099 750,00	2 099 750,00	2 099 750,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL		2 172 331,00	0,00	2 119 750,00	2 119 750,00	2 119 750,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 119 750,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	184 679,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	32 685,00	7 344,00	42 364,00	42 364,00	49 708,00
204	Subventions d'équipement versées	62 818,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	52 505,00	4 363,00	258 035,00	258 035,00	262 398,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	186 252,00	13 239,00	116 952,00	116 952,00	130 191,00
	Total des opérations d'équipement	1 966 345,00	682 189,00	668 962,00	668 962,00	1 351 151,00
	Total des dépenses d'équipement	2 300 605,00	707 135,00	1 086 313,00	1 086 313,00	1 793 448,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	14 783,00	14 783,00	14 783,00
13	Subventions d'investissement	6 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	135 558,00	0,00	163 483,00	163 483,00	163 483,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	142 278,00	0,00	178 266,00	178 266,00	178 266,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 442 883,00	707 135,00	1 264 579,00	1 264 579,00	1 971 714,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	TOTAL	2 462 883,00	707 135,00	1 284 579,00	1 284 579,00	1 991 714,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 991 714,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	873 244,00	414 819,00	223 944,00	223 944,00	638 763,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 373 244,00	414 819,00	223 944,00	223 944,00	638 763,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	242 803,00	0,00	263 684,00	263 684,00	263 684,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	391 547,00	0,00	475 971,00	475 971,00	475 971,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	570 102,00	0,00	241 930,00	241 930,00	241 930,00
	Total des recettes financières	1 206 452,00	0,00	984 085,00	984 085,00	984 085,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 579 696,00	414 819,00	1 208 029,00	1 208 029,00	1 622 848,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	150 468,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	41 909,00		54 679,00	54 679,00	54 679,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		192 377,00		204 679,00	204 679,00	204 679,00
TOTAL		2 772 073,00	414 819,00	1 412 708,00	1 412 708,00	1 827 527,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	164 187,00
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 991 714,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	184 679,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	578 547,00		578 547,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	813 600,00		813 600,00
014	Atténuations de produits	5 780,00		5 780,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	414 619,00		414 619,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	79 537,00	0,00	79 537,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	54 679,00	54 679,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	22 988,00		22 988,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		150 000,00	150 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 915 071,00	204 679,00	2 119 750,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 119 750,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 783,00	0,00	14 783,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	163 483,00	0,00	163 483,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 351 151,00		1 351 151,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	49 708,00	0,00	49 708,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	262 398,00	0,00	262 398,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	130 191,00	20 000,00	150 191,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 971 714,00	20 000,00	1 991 714,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 991 714,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	21 510,00		21 510,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	97 800,00		97 800,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes	1 509 636,00		1 509 636,00
74	Dotations et participations	285 686,00		285 686,00
75	Autres produits de gestion courante	158 500,00	0,00	158 500,00
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00
77	Produits exceptionnels	26 568,00	0,00	26 568,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 099 750,00	20 000,00	2 119 750,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 119 750,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	263 684,00	0,00	263 684,00
13	Subventions d'investissement	638 763,00	0,00	638 763,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	2 500,00	0,00	2 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		54 679,00	54 679,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		150 000,00	150 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	241 930,00		241 930,00
Recettes d'investissement – Total		1 146 877,00	204 679,00	1 351 556,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	164 187,00
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	475 971,00
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 991 714,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	537 109,00	578 547,00	578 547,00
60611	Eau et assainissement	25 000,00	25 000,00	25 000,00
60612	Energie - Electricité	115 000,00	120 000,00	120 000,00
60621	Combustibles	6 000,00	6 000,00	6 000,00
60622	Carburants	4 830,00	4 800,00	4 800,00
60623	Alimentation	200,00	200,00	200,00
60628	Autres fournitures non stockées	700,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	3 478,00	3 500,00	3 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 500,00	4 500,00	4 500,00
60633	Fournitures de voirie	17 480,00	17 480,00	17 480,00
60636	Vêtements de travail	2 320,00	2 800,00	2 800,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	2 001,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	11 158,00	12 207,00	12 207,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	5 800,00	6 130,00	6 130,00
6135	Locations mobilières	10 000,00	12 000,00	12 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 200,00	5 000,00	5 000,00
61521	Entretien terrains	49 200,00	52 000,00	52 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	5 800,00	5 800,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	6 700,00	6 640,00	6 640,00
615231	Entretien, réparations voiries	9 000,00	3 000,00	3 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	9 000,00	17 000,00	17 000,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	6 000,00	6 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	20 000,00	22 870,00	22 870,00
6161	Multirisques	22 657,00	22 000,00	22 000,00
6182	Documentation générale et technique	800,00	800,00	800,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6188	Autres frais divers	300,00	500,00	500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	900,00	900,00	900,00
6226	Honoraires	3 480,00	6 000,00	6 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	54 605,00	53 000,00	53 000,00
6237	Publications	1 600,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6257	Réceptions	6 000,00	12 000,00	12 000,00
6261	Frais d'affranchissement	3 100,00	3 200,00	3 200,00
6262	Frais de télécommunications	9 000,00	7 000,00	7 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 000,00	8 600,00	8 600,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	37 500,00	38 220,00	38 220,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	22 000,00	22 000,00	22 000,00
6288	Autres services extérieurs	800,00	1 400,00	1 400,00
63512	Taxes foncières	20 000,00	24 000,00	24 000,00
63513	Autres impôts locaux	9 500,00	11 000,00	11 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	836 000,00	813 600,00	813 600,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 000,00	7 212,00	7 212,00
6411	Personnel titulaire	488 133,00	490 000,00	490 000,00
6413	Personnel non titulaire	16 327,00	9 840,00	9 840,00
64162	Emplois d'avenir	11 000,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	57 000,00	63 438,00	63 438,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	84 730,00	87 000,00	87 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	122 000,00	122 700,00	122 700,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 750,00	4 690,00	4 690,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	33 660,00	21 720,00	21 720,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 800,00	1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	8 600,00	6 000,00	6 000,00
014	Atténuations de produits	118 504,00	5 780,00	5 780,00
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	114 504,00	0,00	0,00
7398	Reverst., restituit° et prélèvt divers	4 000,00	5 780,00	5 780,00
65	Autres charges de gestion courante	360 167,00	414 619,00	414 619,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	460,00	300,00	300,00
6521	Déficit budgets annexes administratifs	152 821,00	178 950,00	178 950,00
6531	Indemnités	58 000,00	58 500,00	58 500,00
6533	Cotisations de retraite	2 300,00	2 500,00	2 500,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	3 000,00	2 850,00	2 850,00
6535	Formation	0,00	1 500,00	1 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	4 516,00	4 516,00
6553	Service d'incendie	55 544,00	55 655,00	55 655,00
65548	Autres contributions	20 545,00	21 445,00	21 445,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 100,00	2 000,00	2 000,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	1 000,00	500,00	500,00
657362	Subv. fonct. CCAS	11 197,00	14 903,00	14 903,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	7 200,00	25 000,00	25 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	46 000,00	46 000,00	46 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		1 851 780,00	1 812 546,00	1 812 546,00
66	Charges financières (b)	76 655,00	79 537,00	79 537,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	71 655,00	76 537,00	76 537,00
6618	Intérêts des autres dettes	5 000,00	3 000,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	51 519,00	22 988,00	22 988,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 979 954,00	1 915 071,00	1 915 071,00
023	Virement à la section d'investissement	150 468,00	150 000,00	150 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	41 909,00	54 679,00	54 679,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	41 909,00	54 679,00	54 679,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		192 377,00	204 679,00	204 679,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		192 377,00	204 679,00	204 679,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 172 331,00	2 119 750,00	2 119 750,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 119 750,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	20 000,00	21 510,00	21 510,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	21 510,00	21 510,00
70	Produits services, domaine et ventes div	123 940,00	97 800,00	97 800,00
7011	Ventes d'eau	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 500,00	2 000,00	2 000,00
70312	Redevances funéraires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70322	Stationnement, locat° domaine portuaire,	56 540,00	50 000,00	50 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	20 000,00	15 000,00	15 000,00
70328	Autres droits stationnement et location	6 700,00	2 000,00	2 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7065	Droits port et navigation (hors location	8 000,00	4 800,00	4 800,00
70688	Autres prestations de services	1 000,00	500,00	500,00
7078	Autres marchandises	4 000,00	6 000,00	6 000,00
7082	Commissions	200,00	1 000,00	1 000,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	13 000,00	5 500,00	5 500,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	3 000,00	4 000,00	4 000,00
73	Impôts et taxes	1 450 395,00	1 509 636,00	1 509 636,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	841 363,00	868 659,00	868 659,00
7321	Fiscalité reversée entre coll. locales	439 032,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	420 571,00	420 571,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	50 406,00	50 406,00
7325	Fonds péréquation ress. interco.,commun.	30 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	70 000,00	70 000,00	70 000,00
7362	Taxes de séjour	30 000,00	40 000,00	40 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	0,00	20 000,00	20 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7388	Autres taxes diverses	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	371 246,00	285 686,00	285 686,00
7411	Dotation forfaitaire	166 188,00	120 000,00	120 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	30 288,00	31 242,00	31 242,00
74127	Dotation nationale de péréquation	31 394,00	35 718,00	35 718,00
744	FCTVA	0,00	900,00	900,00
74712	Emplois d'avenir	3 200,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	42 000,00	45 000,00	45 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	51 000,00	0,00	0,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	704,00	219,00	219,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	8 436,00	7 206,00	7 206,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	24 286,00	31 651,00	31 651,00
7488	Autres attributions et participations	13 750,00	13 750,00	13 750,00
75	Autres produits de gestion courante	184 700,00	158 500,00	158 500,00
752	Revenus des immeubles	179 500,00	158 000,00	158 000,00
758	Produits divers de gestion courante	5 200,00	500,00	500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		2 150 281,00	2 073 132,00	2 073 132,00
76	Produits financiers (b)	50,00	50,00	50,00
761	Produits de participations	50,00	50,00	50,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 000,00	26 568,00	26 568,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 968,00	1 968,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 000,00	24 600,00	24 600,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 152 331,00	2 099 750,00	2 099 750,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
722	Immobilisations corporelles	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 172 331,00	2 119 750,00	2 119 750,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 119 750,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	32 685,00	42 364,00	42 364,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	15 000,00	40 000,00	40 000,00
2031	Frais d'études	8 730,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	8 955,00	2 364,00	2 364,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	62 818,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	62 818,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	52 505,00	258 035,00	258 035,00
2111	Terrains nus	10 180,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 000,00	490,00	490,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	2 000,00	2 000,00
21311	Hôtel de ville	2 500,00	2 051,00	2 051,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	169 500,00	169 500,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	52 000,00	52 000,00
21534	Réseaux d'électrification	450,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 000,00	10 000,00	10 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	294,00	294,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	3 325,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	5 000,00	6 000,00	6 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	3 000,00	700,00	700,00
2188	Autres immobilisations corporelles	17 050,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	186 252,00	116 952,00	116 952,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	60 425,00	0,00	0,00
2313	Constructions	32 948,00	21 994,00	21 994,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	92 879,00	94 958,00	94 958,00
128	Opération d'équipement n° 128 (5)	13 549,00	44 707,00	44 707,00
139	Opération d'équipement n° 139 (5)	5 545,00	0,00	0,00
142	Opération d'équipement n° 142 (5)	28 065,00	68 000,00	68 000,00
143	Opération d'équipement n° 143 (5)	1 914 493,00	233 455,00	233 455,00
1701	Opération d'équipement n° 1701 (5)	0,00	103 900,00	103 900,00
1702	Opération d'équipement n° 1702 (5)	0,00	118 900,00	118 900,00
1703	Opération d'équipement n° 1703 (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
190	Opération d'équipement n° 190 (5)	4 693,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 300 605,00	1 086 313,00	1 086 313,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	14 783,00	14 783,00
10223	TLE	0,00	14 783,00	14 783,00
13	Subventions d'investissement	6 720,00	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	6 720,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	135 558,00	163 483,00	163 483,00
1641	Emprunts en euros	133 558,00	160 983,00	160 983,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 500,00	2 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		142 278,00	178 266,00	178 266,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 442 883,00	1 264 579,00	1 264 579,00
040	Opéra° ordre transfert entre sections (7)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	Charges transférées (9)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	20 000,00	10 000,00	10 000,00
2315	Installat ⁿ , matériel et outillage techni	0,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 462 883,00	1 284 579,00	1 284 579,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	707 135,00
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 991 714,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	873 244,00	223 944,00	223 944,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	22 265,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	61 820,00	100 000,00	100 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	41 376,00	13 000,00	13 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	329 765,00	8 444,00	8 444,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	948,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
1338	Autres fonds équip. transférables	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	6 720,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	410 350,00	102 500,00	102 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	500 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	500 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 373 244,00	223 944,00	223 944,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	634 350,00	739 655,00	739 655,00
10222	FCTVA	152 000,00	237 858,00	237 858,00
10223	TLE	0,00	11 826,00	11 826,00
10226	Taxe d'aménagement	90 803,00	14 000,00	14 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	391 547,00	475 971,00	475 971,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 500,00	2 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	570 102,00	241 930,00	241 930,00
Total des recettes financières		1 206 452,00	984 085,00	984 085,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 579 696,00	1 208 029,00	1 208 029,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	150 468,00	150 000,00	150 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	41 909,00	54 679,00	54 679,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	930,00	930,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	20 000,00	11 288,00	11 288,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	21 909,00	40 113,00	40 113,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	2 348,00	2 348,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		192 377,00	204 679,00	204 679,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		192 377,00	204 679,00	204 679,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 772 073,00	1 412 708,00	1 412 708,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	414 819,00
-----------------------------------	-------------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			164 187,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			1 991 714,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 128 (1)

**LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX Départements Emprunts en euros Hôtel de ville Bâtiments scolaires
Autres bâtiments publics Autre matériel et outillage d incendie et de défense civile Mobilier Terrains
Installations, matériel et outillage techniques Hôtel de ville Bâtiments scolaires Autres bâtiments publics
Autre matériel et outillage d incendie et de défense civile Mobilier BATIMENTS COMMUNAUX Terrains
BATIMENTS COMMUNAUX Installations, matériel et outillage techniques**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		401 486,27	a 5 280,00	44 707,00	b 44 707,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	70 888,90	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	5 472,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	12 277,08	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	35 800,24	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	5 641,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 442,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 254,98	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	330 597,37	5 280,00	44 707,00	44 707,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	159 591,33	5 280,00	44 707,00	44 707,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	171 006,04	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-49 987,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 139 (1)

LIBELLE : CAVE Etat et établissements nationaux Régions Départements Budget communautaire et fonds structurels Autres Emprunts en euros Frais d insertion Autre matériel et outillage d incendie et de défense civile Mobilier Frais d insertion CAVE Autre matériel et outillage d incendie et de défense civile CAVE Mobilier Etat et établissements nationaux Régions Départements Budget communautaire et fonds structurels Autres

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 437 696,90	a 540,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	25 394,61	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	6 802,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	18 592,16	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	58 609,72	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	8 672,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	479,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	3 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	46 217,26	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 353 692,57	540,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 337 646,44	540,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	16 046,13	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-540,00
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 142 (1)

LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE Départements Autres établissements publics locaux Autres Emprunts en euros Bâtiments et installations Terrains nus Plantations d arbres et d arbustes Terrains Constructions
TRAVAUX VOIRIE Bâtiments et installations Terrains nus Plantations d arbres et d arbustes **TRAVAUX VOIRIE** Terrains Constructions **TRAVAUX VOIRIE** Départements Autres établissements publics locaux
Autres

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 097 739,50	a 14 610,00	68 000,00	b 68 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	35 213,31	7 630,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	7 630,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	35 213,31	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	244 357,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	223 040,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	13 021,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 295,92	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 818 168,55	6 980,00	68 000,00	68 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	33 656,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 906,73	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 778 605,42	6 980,00	68 000,00	68 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-82 610,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 143 (1)

LIBELLE : ESPACES PUBLICS COEUR DE VILLE Plantations d arbres et d arbustes Autres agencements et aménagements de terrains Plantations d arbres et d arbustes Autres agencements et aménagements de terrains ESPACES PUBLICS COEUR DE VILLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 379 544,88	a 657 067,00	233 455,00	b 233 455,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 792,40	0,00	3 581,00	3 581,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 552,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 240,40	0,00	3 581,00	3 581,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 364 752,48	657 067,00	229 874,00	229 874,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 119 894,54	618 041,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2313	Constructions	2 996,40	0,00	55 763,00	55 763,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	241 861,54	39 026,00	24 111,00	24 111,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-890 522,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1701 (1)
LIBELLE : BATIMENT RUE DES ECOLES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	103 900,00	b 103 900,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	103 900,00	103 900,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	103 900,00	103 900,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-103 900,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1702 (1)
LIBELLE : PISTE CYCLABLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	118 900,00	b 118 900,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	103 900,00	103 900,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	103 900,00	103 900,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-118 900,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1703 (1)
LIBELLE : MUR DE SOUTÈNEMENT RUE DU LAVOIR

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 190 (1)

LIBELLE : SECTEUR CLAUZETS BASSES Autres Frais liés à la réalisation des documents Urbanisme et Num. Cadastre Frais d études Frais d insertion Plantations d arbres et d arbustes Frais liés à la réalisation des documents Urbanisme et Num. Cadastre Frais d études Frais d insertion SECTEUR CLAUZETS BASSES Plantations d arbres et d arbustes

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		931 115,63	a 4 692,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	135 977,94	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	37 730,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	87 068,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	11 178,28	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	76 641,31	2 152,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	68 527,31	2 152,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	8 114,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	718 496,38	2 540,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	718 496,38	2 540,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
1338	Autres fonds équip. transférables	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 692,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

IV
A2.1

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Caté- gorie d'em- prunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)		Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					3 246 733,05								
1641 Emprunts en euros (total)					3 246 733,05								
02BU7L011PR	CREDIT AGRICOLE	18/04/2013		19/05/2013	200 000,00	F		3,990	3,990	T	X	N	A-1
488289016PR	CREDIT AGRICOLE	23/05/2005		25/05/2006	250 000,00	C		4,000	4,000	A	P	N	A-1
A1708468000	CAISSE D EPARGNE	24/06/2008		25/01/2009	600 000,00	F		4,820	4,820	T	X	N	A-1
A1708469000	CAISSE D EPARGNE	25/12/2008		25/03/2009	700 000,00	F		4,820	4,820	T	X	N	A-1
A1710123	CAISSE D EPARGNE	25/07/2010		25/08/2010	400 000,00	C		2,980	2,980	M	M	N	A-1
ALR 20004265	CAISSE D EPARGNE	02/05/2000		25/01/2002	148 549,33	F		5,800	5,800	A	P	N	A-1
CDC prêt 5142187	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/06/2016		01/07/2017	500 000,00	F		1,750	1,750	A	P	N	A-1
MON190972EUR/0191063/001	DEXIA CREDIT LOCAL	26/11/2001		01/04/2002	198 183,72	F		4,900	4,900	T	X	N	A-1
MON230952EUR/0239191	DEXIA CREDIT LOCAL	24/05/2005		01/01/2006	250 000,00	F		3,390	3,390	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					3 246 733,05								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 215 843,52					160 982,27	76 130,79	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 215 843,52					160 982,27	76 130,79	0,00	0,00
02BU7L011PR	N	0,00	A-1	170 392,04	13,00	F		3,990	8 668,73	6 670,00	0,00	0,00
488289016PR	N	0,00	A-1	125 495,17	8,00	C		0,000	13 849,91	212,09	0,00	0,00
A1708468000	N	0,00	A-1	422 172,15	11,00	F		4,820	27 411,42	19 858,18	0,00	0,00
A1708469000	N	0,00	A-1	496 541,47	11,00	F		4,820	31 362,28	23 372,08	0,00	0,00
A1710123	N	0,00	A-1	296 529,27	12,00	C		2,980	17 980,36	8 009,37	0,00	0,00
ALR 20004265	N	0,00	A-1	53 966,16	4,00	F		5,800	9 611,68	3 130,04	0,00	0,00
CDC prêt 5142187	N	0,00	A-1	500 000,00	19,00	F		1,750	21 095,61	8 750,00	0,00	0,00
MON190972EUR/0191063/001	N	0,00	A-1	71 834,64	4,00	F		4,900	12 305,25	3 296,07	0,00	0,00
MON230952EUR/0239191	N	0,00	A-1	78 912,62	3,00	F		3,390	18 697,03	2 832,96	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 215 843,52				160 982,27	76 130,79	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant d0 au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant d0
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 215 843,52	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap/option)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0,00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENT ZONES ACTIVITES	15	
L	subventions d équipement	5	
L	SUBVENTION D EQUIPEMENT	5	
L	SUBVENT EQUIP BAT ET INSTALLATIONS	5	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		175 766,00	175 766,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		160 983,00	160 983,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	160 983,00	160 983,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		14 783,00	14 783,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10223	TLE	14 783,00	14 783,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	175 766,00	707 135,00	0,00	882 901,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		710 293,00	III 710 293,00
Ressources propres externes de l'année (a)		263 684,00	263 684,00
10222	FCTVA	237 858,00	237 858,00
10223	TLE	11 826,00	11 826,00
10226	Taxe d'aménagement	14 000,00	14 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		446 609,00	446 609,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	930,00	930,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	11 288,00	11 288,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	40 113,00	40 113,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 348,00	2 348,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	241 930,00	241 930,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	150 000,00	150 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	710 293,00	414 819,00	164 187,00	475 971,00	1 765 270,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	882 901,00
Ressources propres disponibles	IV	1 765 270,00
Solde	V = IV – II (6)	882 369,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					930 852,38	888 832,70										18 188,78	32 356,51	
	2015	P	PLUS02	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	454 929,75	446 722,63	38,00	A	F	1,600	F	1,600	1,600	-	euros	7 147,56	8 338,44	
	2015	P	PLUS 02	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	65 124,00	64 263,92	48,00	A	C	1,600	C	1,600	1,600	A-1	euros	1 028,22	873,84	
	2015	P	PLAI 02	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	82 764,75	81 000,87	38,00	A	C	0,800	C	0,800	0,800	A-1	euros	648,01	1 777,99	
	2015	P	PLAI 02	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 884,25	12 673,66	48,00	A	C	0,800	C	0,800	0,800	A-1	euros	101,39	212,28	
	1992	P	APL88 11	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	75 697,65	71 612,71	13,00	A	C	2,950	C	2,950	2,950	A-1	euros	2 112,57	4 205,45	
	2011	P	GLAIF 02	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29 256,56	27 379,31	11,00	A	C	2,950	C	2,950	2,950	A-1	euros	807,69	1 934,69	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
	1996	C	PLA88 07	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	206 747,37	191 979,70	12,00	A	C		3,250		C	3,250	A-1	euros	6 239,34	14 767,67
	1997	C	PLA88 07	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 446,05	3 199,90	12,00	A	C		3,250		C	3,250	A-1	euros	104,00	246,15
TOTAL GENERAL					930 852,38	898 832,70											18 188,78	32 356,51

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	1	L AIGUILLE JOYEUSE	AIGUILLE JOYEUSE	Association	298,00
6574	3	AMICALE LAIQUE COLOMBIERS TOKOLI	AMICALE LAIQUE COLOMBIERS/ TOKOLI	Association	480,00
6574	2	AMIS DE L ECOLE ST ETIENNE	LES AMIS DE L ECOLE ST ETIENNE	Association	144,00
6574	4	APEMA	APEMA	Association	144,00
6574	6	COLOMB ART	COLOMB ARTS	Association	960,00
6574	7	COOP ECOLE ELEMENTAIRE	OCCE 34 COOP SCOLAIRE LES FOURMI	Association	7 700,00
6574	8	COOP ECOLE MATERNELLE	COOPERATIVE SCOLAIRE	Association	1 725,00
6574	9	CROIX ROUGE	CROIX ROUGE FRANCAISE DELEGATION	Association	48,00
6574	10	CULTURE ART PATRIMOINE	CULTURE ART ET PATRIMOINE	Association	768,00
6574	11	ECOLE RUGBY COTEAUX D ENSERUNE	ECOLE DE RUGBY COTEAUX ENSERUNE	Association	1 920,00
6574	12	ENERGIE SANTE	ENERGIE ET SANTE	Association	298,00
6574	14	FANNY COLOMBIERAINE	FANNY COLOMBIERAINE	Association	576,00
6574	13	FNACA	FNACA	Association	192,00
6574	16	GYM ET DANSE COLOMBIERAINE	GYM ET DANSE COLOMBIERAINE	Association	1 440,00
6574	18	JKD PROTECTION	JKD PROTECTION	Association	298,00
6574	27	L ATELIER DES AMIS	L ATELIER DES AMIES	Association	144,00
6574	19	LA BANDE A JOJO	LA BANDE A JOJO	Association	298,00
6574	22	LA RITOURNELLE	LA RITOURNELLE	Association	576,00
6574	23	LES CAVALIERS DE COLOMBIERS	LES CAVALIERS DE COLOMBIERS	Association	288,00
6574	25	LOU PESCADOU	LOU PESCADOU	Association	528,00
6574	26	MUSIC COL	MUSIC COL	Association	298,00
6574	28	PASSION ET DANSE	PASSION ET DANSE	Association	576,00
6574	29	PREVENTION ROUTIERE	PREVENTION ROUTIERE	Association	50,00
6574	30	RADIO DES COLOMBES	RADIO DES COLOMBES	Association	298,00
6574	31	SAPEURS POMPIERS Amicale Montady	SAPEURS POMPIERS AMICALE CHEZ MR	Association	96,00
6574	34	TAI CHI DES COLOMBES	TAI CHI DES COLOMBES	Association	144,00
6574	33	TENNIS CLUB COLOMBIERAIN	TENNIS CLUB COLOMBIERS	Association	1 920,00
6574	39	TGV SUD TERRITOIRE	TGV SUD TERRITOIRES-ENVIRONNEMEN	Association	50,00
6574	38	US NISSAN-COLOMBIERS RUGBY	US NISSAN COLOMBIERS	Association	4 704,00
6574	36	USCNM VIA DOMITIA	USCNM VIA DOMITIA FOOTBALL	Association	672,00
6574	35	USCNM VIA DOMITIA football	USCNM VIA DOMITIA FOOTBALL	Association	5 952,00
6574	37	VELO CLUB DE L OPPIDUM	VELO CLUB OPPIDUM	Association	442,00
6574	40	L ECHIQUIER LA DOMITIENNE	L ECHIQUIER LA DOMITIENNE COLOMB	Association	624,00
6574	41	HOPFT DANCE	HOPFIT DANCE	Association	576,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	0,86	9,86	6,86	0,00	6,86
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0,00	0,86	0,86	0,86	0,00	0,86
ADJT ADMINIS PRINCIPAL 2e classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJT ADMINISTRATIF	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL de 2ème CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		11,00	1,57	12,57	6,57	0,00	6,57
ADJOINT TECHNIQUE	C	6,00	1,57	7,57	2,57	0,00	2,57
ADJT TECHNI PRINCIPAL 2e CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
TECHNICIEN PRINCIPAL de 2ème CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	2,33	2,33	2,33	0,00	2,33
AGENT SPECIALISE PRINC 2e classe maternelle	C	0,00	2,33	2,33	2,33	0,00	2,33
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,86	0,86	0,86	0,00	0,86
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	0,00	0,86	0,86	0,86	0,00	0,86
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
BRIGADIER	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
GARDIEN	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		24,00	5,62	29,62	18,62	0,00	18,62

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

		IV
		C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				53 290,80		
CONTRAT UNIQUE D'INSERTION	C	TECH	0,00	53 290,80	A	A CAE
TOTAL GENERAL				53 290,80		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SIVOM D'ENSERUNE		PARTICIPATION	19 764,00
SYNDICAT MIXTE ORB ET LIBRON		PARTICIPATION	1 681,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	2 053 000,00	2,29	11,92	0,00	244 717,60	2,29
TFPB	3 070 000,00	3,40	19,00	0,00	583 300,00	3,40
TFPNB	71 300,00	6,90	57,00	0,00	40 641,00	6,90
CFE	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
TOTAL	5 194 300,00	0,00			868 658,60	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 14
 Nombre de suffrages exprimés : 18
VOTES :
 Pour : 17
 Contre : 1
 Abstentions : 0

Date de convocation : 03/04/2017



Présenté par M. le Maire (1),
 A l'Hôtel de Ville, le 10/04/2017
 M. le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Colombiers, le 10/04/2017
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

SOUS-PREFECTURE BEZIERS
 REÇU LE
21 AVR. 2017
 Bureau des Politiques
 Publiques

01 CARALP Alain	
02 Bernard FABRE	
03 LACOMBE Maryse	
04 CALMEL Thierry	
05 CORBIERE Odile	
06 MIRALLES Guy	
07 GOUZILLE Bernadette	
08 BOUSQUET Jean-François	
09 FAUGERES Michel	
10 PLANO SALA Marie Josée	
11 RUIZ Antoine	
12 PUJOL Thierry	
13 JEANNIN Christèle	
14 PIRES Ludovic	
15 CHEROT Laurence	
16 BARBE Fabienne	
17 GRAND Aurélie	
18 HEURTAUT Martine	
19 GONTARD Patrick	

Certifié exécutoire par M. le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Colombiers, le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B5
Chap / art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	32 685,00	42 364,00	42 364,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	15 000,00	40 000,00	40 000,00
2031	Frais d'études	8 730,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	8 955,00	2 364,00	2 364,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	62 818,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	62 818,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	52 505,00	258 035,00	258 035,00
2111	Terrains nus	10 180,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 000,00	490,00	490,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	2 000,00	2 000,00
21311	Hôtel de ville	2 500,00	2 051,00	2 051,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	169 500,00	169 500,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	52 000,00	52 000,00
21534	Réseaux d'électrification	450,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 000,00	10 000,00	10 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	294,00	294,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	3 325,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	5 000,00	6 000,00	6 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	3 000,00	700,00	700,00
2188	Autres immobilisations corporelles	17 050,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	186 252,00	116 952,00	116 952,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	60 425,00	0,00	0,00
2313	Constructions	32 948,00	21 994,00	21 994,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	92 879,00	94 958,00	94 958,00
128	Opération d'équipement n° 128 (5)	13 549,00	44 707,00	44 707,00
139	Opération d'équipement n° 139 (5)	5 545,00	0,00	0,00
142	Opération d'équipement n° 142 (5)	28 065,00	68 000,00	68 000,00
143	Opération d'équipement n° 143 (5)	1 914 493,00	233 455,00	233 455,00
1701	Opération d'équipement n° 1701 (5)	0,00	103 900,00	103 900,00
1702	Opération d'équipement n° 1702 (5)	0,00	118 900,00	118 900,00
1703	Opération d'équipement n° 1703 (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
190	Opération d'équipement n° 190 (5)	4 693,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 300 605,00	1 086 313,00	1 086 313,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	14 783,00	14 783,00
10223	TLE	0,00	14 783,00	14 783,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	6 720,00	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	6 720,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	135 558,00	163 483,00	163 483,00
1641	Emprunts en euros	133 558,00	160 983,00	160 983,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 500,00	2 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		142 278,00	178 266,00	178 266,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 442 883,00	1 264 579,00	1 264 579,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur			
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00

Chap / art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
	Charges transférées (9)			
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	20 000,00	10 000,00	10 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 462 883,00	1 284 579,00	1 284 579,00

+

RESTES A REALISER N-1	707 135,00
------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 991 714,00
---	---------------------

POUR INFORMATION – TOTAL DES REPRISES (001 et restes à réaliser)	0,00
---	-------------